



ETUDE POUR LA MUNICIPALISATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE A JOUÉ-LÈS-TOURS

Partie 1 : L'EAU, UN ENJEU MONDIAL, NATIONAL ET LOCAL.

Partie 2 : LE PRIX DE L'EAU A JOUE-LES-TOURS.

Partie 3 : ETUDE DU CONTRAT DE CONCESSION ET DES AVENANTS

Partie 4 : ETUDE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE VÉOLIA

Partie 5 : ETUDE DES COMPTES ANNUELS de 1995 à 2013.

Partie 6 : L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DU CONTRAT DE CONCESSION.

**Partie 7 : JOUE-LES-TOURS COMPARE A 64
SERVICES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE.**

Partie 8 : FORMULES JURIDIQUES POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.

Edition II, complétée et mise à jour en septembre 2015

Septième partie :
LE PRIX DE L'EAU DANS 64 SERVICES du Bassin
Loire-Bretagne.
(Etude à partir des statistiques ONEMA)



Partie 7. Joué-lès-Tours comparé à 64 services du bassin Loire-Bretagne.

7.1.1. L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Voici la présentation officielle de cet office national :

« Créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et par le décret d'application du 25 mars 2007, l'Onema est un établissement public national, placé sous la tutelle du ministère en charge du développement durable. Il accompagne la mise en oeuvre de la politique de l'eau en s'appuyant sur son expertise technique et scientifique ainsi que sur sa connaissance concrète des milieux aquatiques et des acteurs de l'eau.

L'Onema fournit et organise une expertise de haut niveau, fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau.

L'établissement contribue à la surveillance des milieux aquatiques, ainsi qu'au contrôle de leurs usages, et participe à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité.

Il anime et participe à l'acquisition des informations relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, aux activités et services associés, ainsi qu'à la mise à disposition de ces informations auprès du public et des autorités tant nationales et européennes que territoriales et de bassin. [Création du Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) que doivent renseigner les collectivités et les DDT, et consultable sur le site www.services.eaufrance.fr]

Il apporte aux acteurs de la gestion de l'eau, au niveau territorial et de bassin, son appui technique et sa connaissance de terrain et du fonctionnement des milieux aquatiques. Il participe à l'élaboration et à la diffusion des savoirs, à la formation des personnels chargés de la gestion de l'eau, ainsi qu'à la sensibilisation du public au bon état de l'eau et des milieux aquatiques. » (Source ONEMA)

Dans les faits, l'action de l'ONEMA a été très critiquée par la Cour des Comptes en février 2013 :

Dans ce contexte d'inadéquation des moyens aux missions, la qualité de gestion de l'ONEMA a été insuffisante dans les années qui ont suivi la création de l'établissement, au moment où elle était pourtant essentielle pour conduire de manière économe et efficace la politique de l'eau qui engage la France vis-à-vis de l'Union européenne(1). Malgré l'accumulation de défaillances et d'irrégularités dans la gestion, l'établissement public et la tutelle ont tardé à prendre des mesures correctrices. Alors que se rapproche l'échéance de 2015 fixée par la directive cadre sur l'eau de 2000 pour atteindre « un bon état » des eaux, et alors que la loi de finances pour 2012 a porté le plafond annuel de la redevance sur l'eau versée à l'ONEMA de 108 M€ à 150 M€ à compter de 2013, il est impératif d'assurer une gestion rigoureuse de l'établissement en poursuivant les actions entreprises récemment. »

(1) Il faut savoir que la Directive Européenne comporte des engagements des Etats sur l'amélioration de la qualité de l'eau. L'année 2015 est une première étape. La France risque d'être sanctionnée car sa lutte

contre la pollution des eaux sera jugée insuffisante. Un seul exemple : la préservation de l'eau du Cénomaniens sur la région tourangelle devait conduire à diminuer les prélèvements de 20 %. Or, selon la SEPANT, des Villes comme Joué-lès-Tours et Amboise ne l'ont pas fait. NDRL

Le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 25 mars 2015 prévoit la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Elle regroupera à compter de 2016 les 1 200 agents de quatre organismes existants : l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées et les Parcs nationaux de France.

7.1.2. Le SISPEA (Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement)

La collecte et le traitement des informations sur l'eau et l'assainissement étaient jugés primordiaux pour s'assurer d'une bonne gestion de l'eau et ainsi amener les quelque 30000 services français à plus d'efficacité.

En 2009, on dénombre en France 31 445 services publics d'eau ou d'assainissement collectif : 14217 pour l'eau potable et 17228 pour l'assainissement. (source : <http://www.h2o.net/magazine/quotidien-le-prix-de-l-eau/services-publics-d-eau-et-d-assainissement-collectif.htm>)

En fait, cette collecte est incomplète. Une circulaire du Ministère du 27 octobre 2014 précisait : « Afin de pouvoir élaborer un prochain rapport sur les données 2012 le plus représentatif possible de la réalité territoriale, la mobilisation de vos services pour améliorer dès à présent les publications sous SISPEA est donc essentielle. L'objectif est d'atteindre, d'ici le 31 décembre 2014, une représentation d'au moins 50 % de la population et de 25 % des services de votre département, et ce pour chacune des compétences (eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif). »

Les données disponibles sont contenues dans des tableaux EXCEL. Pour cette étude commencée début 2015, nous avons téléchargé les fichiers de l'année 2012, ceux de 2013 étant très incomplets.

7.1.2.1 . Les indicateurs nationaux.

Le système comporte des indicateurs et des variables de performance qui permettent d'évaluer un point particulier. Par exemple, le P101.1 est « le taux de conformité des prélèvements pour la microbiologie » ; le P106.3 est l'indice linéaire de pertes en réseau, etc...

Le lecteur trouvera la liste des indicateurs en fin de l'étude.

7.1.3. Les indicateurs retenus pour cette étude.

Nous n'avons retenu que les 26 indicateurs qui nous paraissaient les plus appropriés à la comparaison entre services.

		Liste des Indicateurs retenus	
1	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab
2	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³
3	VP.056	Nombre d'abonnés	ab
4	VP.059	Volume produit	m ³
5	VP.063	Volume comptabilisé domestique	m ³
6	VP.201	Volume comptabilisé non domestique	m ³

7	VP.220	Volume de service	m ³
8	VP.221	Volume consommé sans comptage	m ³
9	VP.228	Densité linéaire d'abonnés	ab/km
10	VP.229	Ratio habitants par abonnés	hab/ab
11	P101.1a	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques	unité
12	P102.1a	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques	unité
13	P104.3	Rendement du réseau de distribution	%
14	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%
15	VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	km
16	VP.140	Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	km
17	VP.225	Rendement sur les 3 années précédentes	%
18	VP.226	Rendement seuil par défaut	%
19	VP.227	Rendement seuil en ZRE	%
20	VP.177	Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire	€ HT120 m ³
21	VP.190	Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1	€ HT/an
22	VP.178	Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités	€ HT 120 m ³
23	VP.191	Montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier de l'année N+1	€ HT/an
24		Montant HT total 120m ³	
25	VP.179	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1	€ pour 120 m ³
26	DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€ HT

Source sispea-fr2012_AEP pour37.ods

7.1.3.1 . Les 64 services retenus pour les comparaisons.

Pour cette étude, nous comparons les chiffres de la Ville de Joué-lès-Tours avec ceux provenant d'autres services desservant une population entre 5000 et 50000 habitants et se situant dans le Bassin Loire Bretagne.

En effet, le bassin Loire-Bretagne bénéficie, pour l'eau potable, d'un climat favorable et d'un réseau de cours d'eau très important. Par exemple, dans notre département coulent plusieurs grandes rivières : Loire, Cher, Indre, Creuse, Vienne, Loir et d'autres plus modestes.

Nous avons également inclus les services des Villes Chef-lieux de département. En effet, avec l'évolution de la législation, nous allons assister au transfert de la compétence EAU-

ASSAINISSEMENT vers les METROPOLES (loi Maptam du 27 janvier 2014) et vers les communautés de communes ou d'agglomération (LOI NOTRe No 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République).

Nous savons que Tour(S)Plus étudie son évolution en Métropole, ce qui inclurait la gestion de l'eau potable dès maintenant. Sinon, la loi NOTRe rendra cette compétence obligatoire en 2020.

Article 66 II.-A compter du 1er janvier 2020, le même code est ainsi modifié :

1° L'article L. 5216-5 est ainsi modifié :

a) Le I est complété par des 8° et 9° ainsi rédigés :

« 8° Eau ;

« 9° Assainissement. »

Rappelons ici que la France avec ses « 30000 autorités locales » doit avoir autant de services qui s'occupent de l'eau que dans tous les autres pays d'Europe réunis....

Nous avons dû éliminer les services dont les données étaient insuffisantes ou incomplètes.

Nous avons, chaque fois indiqué s'il s'agit d'un service PUBLIC (syndicat ou régie) ou d'un service PRIVE par délégation.

Sur les 64 services, 25 sont publics et 39 sont privatisés. Dans l'Allier en 2012, il y avait 8 services publics pour un seul service privé. En Ile et Vilaine, on comptait 8 services privés sur 8.

Nous avons mis en avant 2 services de l'Indre et Loire, celui de Joué-lès-Tours, privé car délégué à VEOLIA et celui de St Cyr, public car géré par le Syndicat 3S, St CYR, Ste RADEGONDE et ST SYMPHORIEN.

Le tableau ci après est ordré par Département.

DPT	Nom collectivité	Ville	Public/privé
003	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTLUCONNAISE	Montluçon	Public
003	MOULINS	Moulins	Public
003	SIVOM DE LA REGION MINIERE	Doyet	Public
003	SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER	Huriel	Public
003	SIVOM SIOULE ET BOUBLE	Gannat	Public
003	SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE	Dompierre	Public
003	SIVOM VAL D'ALLIER	Billy	Public
003	SIVOM VALLEE DU SICHON	Busset	Public
003	VICHY	Vichy	Privé
018	SMIRNE	Bourges Nord est	Privé
018	VIERZON	Vierzon	Public
022	C. DE C. DE DINAN - CENTRE	Dinan	Privé
022	CC PAIMPOL GOELO	Paimpol	Privé
022	GUINGAMP COMMUNAUTE	Guingamp	Privé
022	LAMBALLE COMMUNAUTE	Lamballe	Public
022	LANNION	Lannion	Public
022	SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION	ST Briec	Privé
022	SYNDICAT DE BOEGAN	Plerneuf	Public

022	SYNDICAT MIXTE DE KERJAULEZ	Kerjauléz	Privé
029	Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud	Pont l'Abbé	Privé
029	CONCARNEAU	Concarneau	Public
029	SIVOM DE MORLAIX-ST-MARTIN-DES-CHAMPS	Morlaix	Privé
029	SYNDICAT MIXTE DE DAOULAS	Doualas	Privé
029	SYNDICAT MIXTE DE L'HORN	Plouéan	Privé
035	SI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONTAUBAN-ST MEEN	Montauban-St Méen	Privé
035	SI DES EAUX DE LA REGION NORD DE RENNES	Rennes Nord	Privé
035	SI DES EAUX DE LA REGION DE TINTENIAC - BECHEREL	Tinteniac	Privé
035	SI DES EAUX DE LILLION	Bréal ss Montfort	Privé
035	SI DES EAUX DE ROPHEMEL	Rophemel	Privé
035	SI DES EAUX DES BRUYERES	Vire	Privé
035	SYNDICAT DES EAUX DE LA FORET DE PAIMPONT	Plelan	Privé
036	CHATEAUROUX AGGLO	Chateauroux	Privé
037	BALLAN MIRE	Ballan M	Privé
037	CC LOCHES DEVELOPPEMENT	Loches	Public
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé
037	SIAE DE NAZELLES NEGRON	Nazelle N	Privé
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public
037	TOURS	Tours	Public
041	BLOIS	Blois	Privé
041	Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et de transport d'Areines , Meslay , Saint Ouen et Vendôme	Vendome	Privé
042	SIPROFORS	Andrezieux	Privé
042	SYNDICAT MIXTE DU BONSON	Bonson	Privé
043	SIAEP DU CÉZALLIER	Brioude	Public
043	SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU DU PUY EN VELAY	Le Puy en V	Public
045	FLEURY-LES-AUBRAIS	Fleury les A	Privé
045	OLIVET	Olivet	Privé
045	ORLEANS	Orléans	Privé
049	Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement	Saumur	Privé
049	SIAEP de la région de Beaufort en Vallée	Beaufort en V.	Public
049	SIAEP de la région de Coutures	Coutures	Privé
049	SIAEP de la région Ouest de Cholet	Cholet Ouest	Privé
049	SIAEP du Segréen	Segré	Privé
050	Syndicat d'A.E.P. de la BAIE et du BOCAGE	St Aubin de T	Public
058	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NEVERS	Nevers	Public
061	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS-DE-FLERS (2012)	Flers	Public
061	COMMUNAUTE URBAINE ALENÇON	Alençon	Privé
072	SIAEP DE LA REGION DE BAZOUGES S/ LE LOIR	Bazouges/Loir	Privé
072	SIAEP DE LA REGION DE BOULOIRE	Bouloire	Privé

072	SIAEP DE LA REGION DE MONTFORT LE GESNOIS	Montfort le G	Privé
072	SIAEP DE LA REGION DE VIVE-PARENCE	Torcé en V.	Privé
079	S. DU LAMBON	ST Maixent	Public
079	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA GATINE	Pompaire	Public
086	Grand Poitiers	Poitiers	Public
087	S.I.D.E.P.A. DE LA GARTEMPE	Bellac	Privé

7.1.4. Les méthodes de traitement utilisées.

L'objectif est de pouvoir situer la Ville de Joué-lès-Tours et son service délégué à VEOLIA pour mieux argumenter un nécessaire retour dans le service public.

En effet, beaucoup de citoyens et d'élus voient dans la délégation de service public un moyen « moderne » et « avantageux » pour gérer les services à la population. Ils estiment notamment que la législation actuelle encadre bien la délégation et que la concurrence contient les prix. L'argument idéologique du « tout en service public ! » ne suffit pas pour les en convaincre.

Pour l'eau cependant, le monopole de fait de 3 grandes sociétés privées rendent perplexes nombre de citoyens qui perçoivent bien la rente de situation acquise qui se traduit par un prix de l'eau plus élevé dans les services privatisés. Encore faut-il le démontrer.

Pour cela nous avons établi des comparaisons avec 4 approches :

- une approche globale des services du bassin Loire-Bretagne (chapitre 2) ;
- un classement de 1 à 10 des services portant sur 6 indicateurs : la position des Villes de Joué-lès-Tours et du syndicat des eaux de St Cyr est mentionnée (chapitre 3) ;
- une analyse visant à comparer Joué-lès-Tours et St Cyr aux moyennes, mini et maxi observés sur 26 indicateurs (chapitre 4) ;
- un comparatif public/privé par région du prix de l'eau potable (chapitre 5)

7.2. Les Services de l'eau potable dans le Bassin Loire-Bretagne. (données SISPEA 2012)

Le bassin Loire-Bretagne recouvre 35 départements qui sont concernés soit pour la totalité de leur territoire, comme l'Indre et Loire, ou pour une petite partie seulement comme la Lozère, le Cantal, l'Orne ou l'Yonne. L'ensemble concerne plus de 12 millions d'habitants.

Contrairement aux recommandations du gouvernement, beaucoup de collectivités ne déclarent pas leur activité auprès des services de l'Office national. Ainsi, en 2012, 1073 réponses sont enregistrées « confirmés et publiés » sur 2209 attendues. Pour 2013, le chiffre est de 1080 et pour 2014, au 7 juillet 2015, de 191. Et ceci malgré la circulaire du ministère du 27 octobre 2014.

Selon les statistiques SISPEA de l'année 2012, nous dénombrons 2209 services pour l'eau potable sur l'aire du bassin Loire-Bretagne.

- Services publics ou privés :
 - 1484 services publics,
 - 801 services en délégation au privé
 - 14 services non identifiés.
- Gestion communale ou intercommunale :
 - 1386 communes gèrent leur eau seules sur leur territoire ;
 - 761 syndicats intercommunaux;
 - 31 communautés de communes ;

- 26 communautés d'agglomération ;
- 6 Communautés urbaines.

Lorsque nous examinons la population qui est desservie par ces entités, nous observons :

- les 1386 communes qui gèrent seules leur eau sur leur territoire regroupent 3,16 millions d'habitants. 12 communes ont plus de 50000 habitants dont Rennes, St Etienne, Tours, Orléans, Clermont Ferrand. 157 communes ont entre 5000 et 50000habitants, 330 entre 1000 et 5000 et 885 ont moins de 1000 habitants ;
- les 761 syndicats regroupent 6,67 millions d'habitants ;
- les 31 communautés de communes regroupent seulement 233000 habitants;
- les communautés urbaines et d'agglomération regroupent 2,22 millions d'habitants.

Déjà la loi MATPAM de Janvier 2014 avait donné la compétence EAU aux communautés urbaines, ce qui a changé la situation autour des grandes villes, comme RENNES où une SPL EAU exerce la compétence depuis le 1^{er} avril 2015 pour un grand nombre de communes de l'Ille et Villaine et quelques unes du Morbihan.

La SPL Eau du Bassin Rennais



**EAU DU BASSIN
RENNAIS**
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Par **délégation de service public d'une durée de 15 ans**, les missions confiées à la SPL dans le cadre du contrat sont les suivantes :

- **l'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations** de l'ensemble des ouvrages du service (installations de prélèvement, production, adduction et distribution) mis à disposition par la Collectivité,
- la **distribution d'eau potable** aux abonnés de la Ville de Rennes,
- les **relations avec les usagers du service** (gestion, facturation, information et sensibilisation),
- la **réalisation des travaux** définis par le contrat, et notamment les travaux de renouvellement.

[Lire la suite : La SPL Eau du Bassin Rennais](#)



Pourquoi une SPL ?

Après 130 années de gestion par l'entreprise Veolia Eau, la ville de Rennes a décidé de ne pas renouveler le contrat prenant fin le 31 mars 2015. Trois possibilités ont été étudiées pour la gestion de l'eau : la délégation de service public (DSP) à un opérateur privé, la régie municipale et la société publique locale.



La loi sur la Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 7 août 2015 va transférer au 1^{er} janvier 2020 la compétence EAU aux communautés de communes ou d'agglomération. Cela va limiter le rôle de la commune.

Nous avons en Indre et Loire un exemple de transfert de compétence EAU à la Communauté de Communes du Val d'Amboise au 1^{er} janvier 2015. NB : le prix de l'eau à Amboise (service VEOLIA) est l'un des plus élevés du département...

MOT

Délégation (de service public)

Val d'Amboise a pris la compétence « eau potable » depuis le 1^{er} janvier dernier. Et dès 2016, il y aura un nouveau contrat pour une partie importante



du territoire (Amboise, Montreuil, Nazelles, Noizay, Pocé et Saint-Ouen), contrat qui sera étendu à Chargé en 2017, et Mosnes en 2020.

Les élus ont choisi la formule de la DSP (Délégation de Service Public) : une entreprise sera donc retenue pour 7 ans (2016-2022).

Nous observons que les syndicats desservent près de la moitié de la population. Leur zone d'influence sera inévitablement redéfinie avec cette loi.

Dans les départements de la Vienne et de la Vendée il existe un syndicat départemental. Le syndicat mixte VENDEE-EAU regroupe 276 communes, 523000 habitants, exploitation en gérance. Le prix de l'eau en 2012 était de 2,21Euros (2,05 à Joué-lès-Tours et 1,47 à St Cyr), la production annuelle de 42,8 millions de M3. Le prix de l'eau (indicateur d102.0) est égal à la moyenne des services privés.

Le SIVEER de la Vienne est également un syndicat mixte (qui ne déclare pas son activité à l'ONEMA...). Sur son site internet il indique desservir 271000 habitants (Poitiers a son propre service), produire 16,6millions de m3 d'eau et entretenir 9000km de réseau. Le prix de l'eau n'est pas indiqué, mais pour Châtelleraut qui fait appel à ses services, en 2014 le prix eau+assainissement 120m3TTC ressort à 3,79€, contre 3,51€ à Joué-lès-Tours, 2,88€ à Tours... et 4,35€ à Amboise.

Ces 2 exemples nous montrent que « le grand syndicat départemental » n'est guère compétitif. Mais il faut tenir compte des difficultés nées des regroupements qui héritent de situations contrastées puisqu'ils reprennent l'activité d'organismes qui préexistaient. Ainsi le SIVEER de la Vienne dit « appliquer des tarifs disparates avec des abonnements EAU qui varient de 38 à 71€ et des tarifs au m3 qui vont de 0,99€ à 1,50€. (NR Vienne, 17 juin 2015)

La SPL de Rennes mentionne l'existence de 16 prix de l'eau différents issus de 16 DSP différentes et le dernier contrat privé viendra à échéance en 2030. Toutefois, elle étudie une harmonisation de ses tarifs.

Nous recommandons à nos lecteurs de consulter le site de l'Eau du Bassin Rennais qui offre des informations pertinentes sur l'eau et sa gestion :<http://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/index.php>

Depuis 15 ans, plusieurs villes ont choisi de revenir à une gestion publique de l'eau. Le lecteur peut utilement consulter le site (en anglais) : <http://www.remunicipalisation.org/> ou télécharger les documents en annexe de cette étude sur le site www.eau-jouelestours-touraine.fr

7.3. Classement des services de 1 à 10 pour 6 indicateurs avec Joué et St Cyr

La méthode retenue est le classement de 1 à 10 premiers des services (tri décroissant) pour :

- la population desservie,
- Le volume d'eau produit,
- le linéaire de réseau,
- le prix de l'eau TTC,
- Le prix de l'eau du délégataire (services privés uniquement),
- Le nombre de prélèvements pour analyse de la qualité de l'eau.

7.3.1. La population desservie.

Dans notre échantillon, c'est Poitiers (Le grand Poitiers) qui dessert le plus d'habitants.

5-50khabRG Tri selon population					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	Rang Population	Population service
086	Grand Poitiers	Poitiers	Public	1	139 044
045	ORLEANS	Orléans	Privé	2	116 490
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public	3	86 401
037	TOURS	Tours	Public	4	69 979
041	BLOIS	Blois	Privé	5	50 057
036	CHATEAUROUX AGGLO	Chateauroux	Privé	6	49 282
061	COMMUNAUTÉ URBAINE ALENÇON	Alençon	Privé	7	46 477
003	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTLUCONNAISE	Montluçon	Public	8	45 731
029	Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud	Pont l'Abbé	Privé	9	37 879
049	SIAEP du Segréen	Segré	Privé	10	37 741
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	11	36 500

Le service de St CYR est important car il dessert aussi Tours-Nord et La Membrolle. Tours vient ensuite (Tours-Centre et Tours-Sud)
Joué-lès-Tours vient en 11ème position, ce qui est « honorable ».

7.3.2. Le volume d'eau produit.

La ville de Poitiers produit plus de 10 millions de m3 par an puis viennent Orléans et Tours.

5-50khabRG Tri selon le volume d'eau produit (vp059)					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	Rang volume	Volume produit m3
086	Grand Poitiers	Poitiers	Public	1	10 495 474
045	ORLEANS	Orléans	Privé	2	9 763 313
037	TOURS	Tours	Public	3	8 256 590
041	BLOIS	Blois	Privé	4	4 507 087
036	CHATEAUROUX AGGLO	Chateauroux	Privé	5	4 214 417
061	COMMUNAUTÉ URBAINE ALENÇON	Alençon	Privé	6	3 512 480
003	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTLUCONNAISE	Montluçon	Public	7	3 073 682
049	Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement	Saumur	Privé	8	3 022 740
003	SIVOM SIOULE ET BOUBLE	Gannat	Public	9	3 010 941
003	SIVOM VAL D'ALLIER	Billy	Public	10	2 941 684
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public	14	2 614 869
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	21	2 061 517

Joué-lès-Tours est à la 21ème position car la Ville ne produit que sa consommation, ne faisant pas (plus) d'échange avec d'autres communes.
St Cyr produit peu au regard de la population desservie, sans doute à cause des connexions avec la Ville de Tours.

7.3.3. Le linéaire de réseau en Km.

Ce sont les services ruraux qui ont les plus longs réseaux. Seule parmi les grandes villes, Poitiers dépasse les 1000Km.

5-50khabRG Tri selon linéaire du réseau KM					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	Rang linéaire réseau	Linéaire réseau km
079	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA GATINE	Pompaire	Public	1	1 668
003	SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE	Dompierre	Public	2	1 622
049	SIAEP du Segréen	Segré	Privé	3	1 379
003	SIVOM DE LA REGION MINIERE	Doyet	Public	4	1 360
087	S.I.D.E.P.A. DE LA GARTEMPE	Bellac	Privé	5	1 121
086	Grand Poitiers	Poitiers	Public	6	1 003
003	SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER	Huriel	Public	7	1 001
003	SIVOM VAL D'ALLIER	Billy	Public	8	1 000
049	SIAEP de la région de Coutures	Coutures	Privé	9	945
035	SI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONTAUBAN-ST MEEN	Montauban-St M	Privé	10	840
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	45	218
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public	47	211
037	SIAE DE NAZELLES NEGRON	Nazelle N	Privé	48	195

Joué-lès-Tours est en 45ème position sur 64, St Cyr 47ème et Nazelle-N 48ème. C'est une chance de n'avoir que peu de réseau ! Notons que lorsque le service est privatisé comme à Joué-lès-Tours, c'est la Ville, et non VEOLIA qui finance l'entretien des réseaux sur le budget annexe communal et une part de l'abonnement et du tarif au m3 apparaît sur les factures des consommateurs.

7.3.4. Le prix de l'eau TTC.

Le prix indiqué ne concerne que l'eau potable avec les taxes afférentes.

Sur les 10 services qui vendent l'eau la plus chère, 8 sont privatisés et 2 sont publics, 7 sont en Bretagne, aucun en région Centre Val de Loire ou en Auvergne

5-50khabRG Tri selon prix de l'eau (d102.0)					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	Rang prix eau	Prix eau TTC/m3 (1)
035	SYNDICAT DES EAUX DE LA FORET DE PAIMPONT	Plélan	Privé	1	3,22
035	SI DES EAUX DES BRUYERES	Vire	Privé	2	3,19
049	SIAEP de la région Ouest de Cholet	Cholet Ouest	Privé	3	3,05
035	SI DES EAUX DE LA REGION DE TINTENIAC - BECHEREL	Tinteniac	Privé	4	2,93
035	SI DES EAUX DE ROPHEMEL	Rophemel	Privé	5	2,78
035	SI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONTAUBAN-ST MEEN	Montauban-St Méen	Privé	6	2,73
079	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA GATINE	Pompaire	Public	7	2,72
022	C. DE C. DE DINAN - CENTRE	Dinan	Privé	8	2,68
061	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS-DE-FLERS	Flers	Public	9	2,67
029	Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud	Pont l'Abbé	Privé	10	2,65
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	33	2,05
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public	49	1,47

(1) hors assainissement

Sur 64 services, le prix de la Ville de Joué-lès-Tours se situe en 33ème position, ce qui est honorable, la Ville de St Cyr en 49ème, ce qui est très bien.

7.3.5. Part du prix de l'eau pour le délégataire (services privés uniquement).

Nous ne comparons ici que la part du prix de l'eau qui va au délégataire (pour 120m³/an). Cela concerne 39 services.

Le prix le plus élevé en 2012 était à OLIVET qui depuis lors a remunicipalisé son eau.

5-50khabRG Tri selon le prix pour le délégataire					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	RG prix eau délégataire	Prix eau délégataire
045	OLIVET	Olivet	Privé	1	268,62
041	Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et de transport d'Areines , Meslay , Saint Ouen et Vendôme	Vendome	Privé	2	258,72
003	VICHY	Vichy	Privé	3	236,74
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	4	233,29
041	BLOIS	Blois	Privé	5	227,47
022	C. DE C. DE DINAN - CENTRE	Dinan	Privé	6	223,44
045	FLEURY-LES-AUBRAIS	Fleury les A	Privé	7	220,00
049	SIAEP de la région Ouest de Cholet	Cholet Ouest	Privé	8	218,60
035	SYNDICAT DES EAUX DE LA FORET DE PAIMPONT	Plelan	Privé	9	218,12
035	SI DES EAUX DE ROPHEMEL	Rophemel	Privé	10	216,83

Joué-lès-Tours apparaît en 4ème position, juste devant Blois. Comme nous l'avons vu en 2ème parti de l'étude complète, à Joué, l'essentiel du prix payé va à Véolia qui augmente régulièrement son tarif alors que la Ville a maintenu son tarif depuis 1995.

7.3.6. Le nombre de prélèvements pour analyse de la qualité de l'eau.

Poitiers a effectué 619 prélèvements destinés à analyser les qualités physico-chimiques et biologiques de l'eau, puis viennent Orléans et Tours.

5-50khabRG Tri selon le nombre de prélèvements pour analyse de la qualité de l'eau (p101,1a et p102,1a)					
DPT	Nom collectivité	Ville	Public	RG nombre prélèvements	Nb prélèvements
086	Grand Poitiers	Poitiers	Public	1	619
045	ORLEANS	Orléans	Privé	2	440
037	TOURS	Tours	Public	3	370
087	S.I.D.E.P.A. DE LA GARTEMPE	Bellac	Privé	4	322
036	CHATEAUROUX AGGLO	Chateauroux	Privé	5	256
037	CC LOCHES DEVELOPPEMENT	Loches	Public	6	251
061	COMMUNAUTÉ URBAINE ALENÇON	Alençon	Privé	7	242
003	SIVOM VALLEE DU SICHON	Busset	Public	8	231
079	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA GATINE	Pompaire	Public	9	228
049	SIAEP du Segréen	Segré	Privé	10	225
037	ST CYR (sivu 3S)	ST CYR	Public	47	91
037	JOUE LES TOURS	Joué Lès tours	Privé	59	27

VEOLIA à Joué-lès-Tours n'a effectué que 27 prélèvements, St Cyr 91. On est étonné du nombre aussi faible pour Joué-lès-Tours qui place la Ville en queue des services alors qu'elle est en 21ème position en volume produit.

En conclusion pour ces 6 indicateurs, on peut dire que Joué-lès-Tours a 2 indicateurs favorables : une population inportante (11ème/64) et regroupée ce qui lui donne un linéaire de réseau dont la longueur est assez faible (45ème/64).

2 autres indicateurs de prix sont défavorables aux consommateurs de Joué-lès-Tours. Avec une place de 33ème/64 services publics et privés et une place de 4ème/39 uniquement pour les services privés, le prix de l'eau Véolia reste élevé.

L'indicateur du nombre de prélèvements pour analyse place Joué-lès-Tours/Véolia en fin de liste (59ème sur 64).

7.4. Classement selon la moyenne, les mini et maxi pour 26 indicateurs.

Pour compléter ce classement de 1 à 10, nous avons fait une comparaison statistique en indiquant la moyenne et les mini et maxi.

Nous avons toujours nos 2 services : Joué-lès-Tours et ST Cyr, l'un est comparé avec les services publics, l'autre avec les services privés.

Nous avons regroupé les 26 indicateurs en 5 tableaux.

7.4.1. Le nombre de communes, le volume d'eau et le prix HT au m3 ;

Nous avons **25 services publics** regroupant 438 communes et 810610 habitants.

Nous avons **39 services privés** desservant 418 communes et 896606 habitants.

Moyenne+jlt+stcyr

SISPEA 2012		NB Communes	Population	D102.0 Prix EAU TTCm3
PUBLIC	Nombre val	25	25	24
	Total	438	810 610	47,97
	Moyenne	17,52	32 424	2,00
	ST CYR	1	86 401	1,47
	Min	1	8 896	1,26
	Max	57	139 044	2,72
PRIVE	Nombre val	39	39	33
	Total	418	896 606	73,54
	Moyenne	10,72	22 990	2,23
	JOUE	1	36 500	2,05
	Min	1	6 301	1,30
	Max	32	116 490	3,22

Avec un prix de l'eau moyen de 2€ pour le public, entre un mini de 1,26€ et un maxi de 2,72€, St CYR, à 1,47€ est très proche du prix mini.

Avec un prix de l'eau moyen de 2,23€ pour le privé, entre un mini de 1,30€ et un maxi de 3,22€. Joué-lès-Tours a un prix inférieur à la moyenne de 0,15€.

Selon ce tableau, le tarif moyen du service public est inférieur de 10 % au tarif moyen du service privé.

7.4.2. Les indicateurs de volumes

Ces indicateurs de volumes permettent de situer l'activité d'un service.

Moyenne+jlt+stcyr		VOLUMES							
SISPEA 2012		VP.056	VP.059	VP.063	VP.201	VP.220	VP.221	VP.228	VP.229
		NB Abonnés	Volume produit	Volume domestique	Volume non domestique	Volume service	Volume consommé sans comptage	Densité linéaire abonnés	Ratio habitant /abonné
	Nombre val	24	25	24	20	23	18	23	24
PUBLIC	Moyenne	15 149	2 285 815	1 669 643	420 221	42 715	18 989	33,97	2,29
	ST CYR	23 886	2 614 869	1 981 262	0	8 000	6 000	113,20	1,61
	Min	3 077	10 873	0			0	9,90	1,41
	Max	41 321	10 495 474	6 332 343			98 506	113,20	6,50
PRIVE	Nombre val	33	37	37	31	33	32	32	32
	Moyenne	11 719	1 765 331	1 282 624	246 235	12 602	4 183	32,81	2,44
	JOUE	15 177	2 061 517	1 610 188	108 283	2 740	1 220	69,74	2,40
	Min	3 107	0	0	0	0	0	9,35	1,39
	Max	27 589	9 763 313	5 597 078	2 441 323	153 455	18 000	82,46	5,65

En nombre d'abonnés, St Cyr et Joué-lès-Tours sont supérieurs aux moyennes.

Pour les volumes produits, nous observons que nos services ont une activité supérieure aux moyennes.

Les autres indicateurs de volumes ne sont pas renseignés par tous les services, ce qui n'autorise pas des commentaires pertinents.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par Km de réseau) indique la concentration urbaine des abonnés, élevée à Joué-lès-Tours et très élevées à St Cyr-Tours Nord.

Le ratio Habitants/abonnés, montre qu'il existe un grand écart entre le mini et le maxi. En effet, certaines villes comme Tours (5,62habitants/abonné) ont conservé un grand nombre de compteurs collectifs dans les immeubles alors que d'autres services, comme celui de St CYR (1,61 habitant/abonné) a privilégié les compteurs individuels depuis la loi SRU de 1999. (Voir notre étude parties 1 et 2).

7.4.3. Les indicateurs Analyses et Réseaux

Les indicateurs rassemblés ici concernent les nombres de prélèvements pour les analyses et des données concernant les réseaux.

Moyenne+jlt+stcyr		ANALYSES		RESEAU						
SISPEA 2012		P101.1a	P102.1a	P104.3 Rende	P107.2	VP.077	VP.140	VP.225	VP.226	VP.227
		Nombre prélèv. Biologie	Nombre prélèv. Phy/chim	Rendement réseau	Tx moyen renouvel réseau	Linéaire réseau	Linéaire renouvelé 5 ans	Rendement 3 années	Rendement seuil	Rendement seuil ZRE
	Nombre val	25	25	25	21	24	20	18	24	24
PUBLIC	Moyenne	87,32	97,44	82,89	0,64	619,35	20,07	81,73	68,67	73,49
	ST CYR	38,00	53,00	83,42	0,20	211,00	2,13	0,00	70,66	75,66
	Min	12,00	12,00	69,71	0,00	57,40	0,00	66,88	65,56	70,56
	Max	284,00	335,00	98,94	1,66	1668,00	70,40	99,17	84,33	85,00
PRIVE	Nombre val	39	39	38	34	38	32	29	37	37
	Moyenne	57,13	66,72	86,49	0,51	396,39	12,72	84,67	69,66	74,32
	JOUE	13,00	14,00	84,12	0,03	217,61	0,33	82,67	69,37	74,37
	Min	5,00	5,00	71,00	0,00	16,00	0,00	72,94	65,55	70,55
	Max	220,00	220,00	99,96	2,80	1379,05	63,62	93,98	85,00	85,00

Pour le nombre d'analyses, Joué-lès-Tours en fait peu, 4 fois moins que la moyenne.

Pourquoi ?

Pour les réseaux, les rendements tant à Joué-lès-Tours qu'à St CYR sont proches de la moyenne et supérieurs aux rendements « seuils » qui pourraient entraîner des pénalités au regard de la législation.

Par contre le linéaire renouvelé est très faible à Joué-lès-Tours (330m alors que la moyenne ressort à 12,7Km) et faible à St CYR (2,13Km alors que la moyenne est de 20,7Km).

7.4.4. Les indicateurs Facture 120M3 et Recettes.

Les indicateurs pour une facture de 120m3 montrent le prix et la ventilation entre le délégataire (Véolia à Joué) et la collectivité. Lorsque le service est public, il n'y a pas de part pour le délégataire.

Moyenne+jlt+stcyr		Montant facture 120M3						RECETTE
		VP.177	VP.190	VP.178	VP.191		VP.179	DC.184
SISPEA 2012		120m3	Ab	120m3	Ab	TotalHT	120m3 Taxes	Montant HT
		délégataire	délégataire	Collectivité	Collectivité	120m3		Recettes
	Nombre val	6	1	24	23	24	23	24
PUBLIC	Moyenne	0,00	0,00	188,62	41,65	228,54	53,31	2 901 133
	ST CYR	0,00	0,00	128,20	22,00	150,20	44,27	1 869 575
	Min	0,00	0,00	113,45	18,18	150,20	36,98	684 600
	Max	0,00	0,00	304,96	73,60	330,80	83,94	8 656 900
PRIVE	Nombre val	33	33	32	32	33	33	26
	Moyenne	136,51	30,24	78,86	22,63	265,16	52,65	2 711 916
	JOUE	177,73	55,56	21,05	3,05	257,39	47,52	2 939 378
	Min	57,83	7,45	0,00	0,00	137,29	43,23	394 055
	Max	221,01	55,56	149,64	65,86	386,72	63,09	8 352 729

A Joué-lès-Tours, la part de Véolia est supérieure à la moyenne, surtout pour l'abonnement qui est le maximum des 39 services privatisés. La part de la commune est bien plus faible que la moyenne.

A St Cyr, les prix de l'eau sont plus faibles que la moyenne, très proches des minima observés.

7.4.5. Avantage aux services publics pour 4 indicateurs sur 5.

L'analyse des indicateurs fait ressortir les avantages de la gestion en service public de l'eau potable comme le montre le tableau récapitulatif ci dessous.

Moyenne+jlt+stcyr		Prix	Volume	ANALYSES	RESEAU	
		D102.0	VP.059	P101.1a	P104.3	VP.140
SISPEA 2012		Prix EAU TTCm3	Volume produit	Nombre prélèv. Biologie	Rendement réseau	Linéaire renouvelé 5 ans
PUBLIC	Nombre val	24	25	25	25	20
		47,97				
	Moyenne	2,00	2 285 815	87,32	82,89	20,07
	ST CYR	1,47	2 614 869	38,00	83,42	2,13
	Min	1,26	10 873	12,00	69,71	0,00
	Max	2,72	10 495 474	284,00	98,94	70,40
PRIVE	Nombre val	33	37	39	38	32
		73,54				
	Moyenne	2,23	1 765 331	57,13	86,49	12,72
	JOUE	2,05	2 061 517	13,00	84,12	0,33
	Min	1,30	0	5,00	71,00	0,00
	Max	3,22	9 763 313	220,00	99,96	63,62

Pour le prix, l'avantage prix du Public est en moyenne de 10 % (2€ contre 2,23€) ;

Pour les volumes produits, le Public conserve la plus forte moyenne (2,2 et 1,7 millions de m3) ;

Pour le nombre de prélèvements « Biologie », le Public est aussi en tête (87 contre 57) ;

Pour le rendement du réseau, le Privé est en meilleur position que le Public tant en moyenne (86,49 et 82,89) qu'en mini et maxi ;

Pour le linéaire renouvelé sur 5 ans, le Public revient entête (20km et 12,7km)

En conclusion, nous avons observé que le service public assure en moyenne une bonne gestion de l'eau potable, mais il n'apporte pas de garanties absolues puisque les mini et les maxi observés ne sont pas toujours en sa faveur.

Dans la partie suivante, nous donnerons des données exhaustives. Il en ressortira aussi un avantage pour le Public, mais que des services sont bien gérés, et d'autres sans doute moins bien....

7.5. Public-privé, attention à la gestion

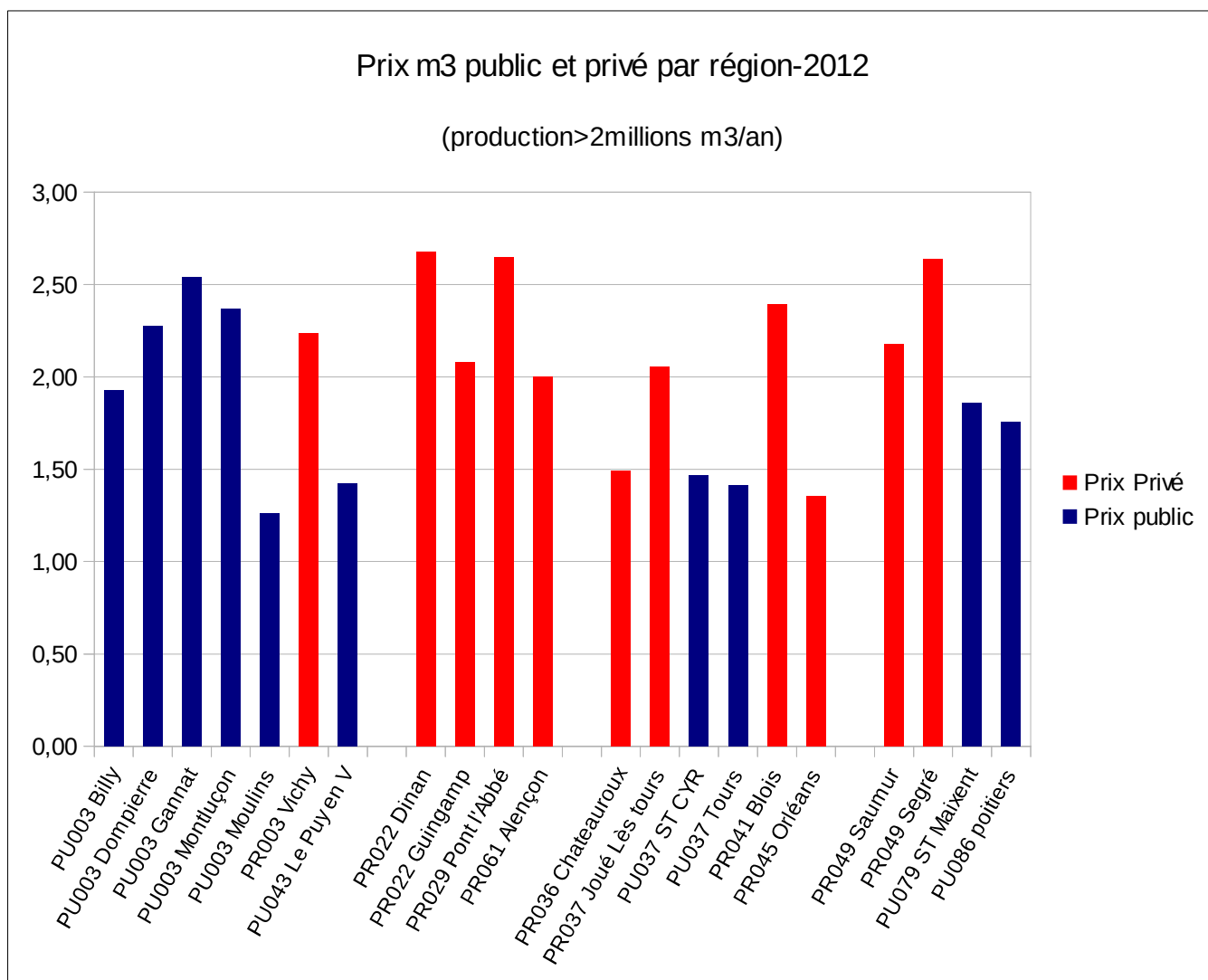
Nous avons considéré les villes du bassin Loire-Bretagne qui desservent plus de 5000 habitants et qui produisent plus de 500000M3/an et qui ont rempli, dans le questionnaire ONEMA de 2012, le montant du tarif au M3 (indicateur D102,0).

Nous les avons regroupées par grandes Régions et selon leur production, plus ou moins de 2millions de M3/an.

Nous distinguons la gestion publique (en bleue sur les graphiques) et la gestion privatisée (en orange).

7.5.1. Le prix de l'eau des 21 « grands services »

Ces 21 « grands services » produisent plus de 2 millions de M3/an. Les Ville de Tours, St Cyr et Joué-lès-Tours en font partie.



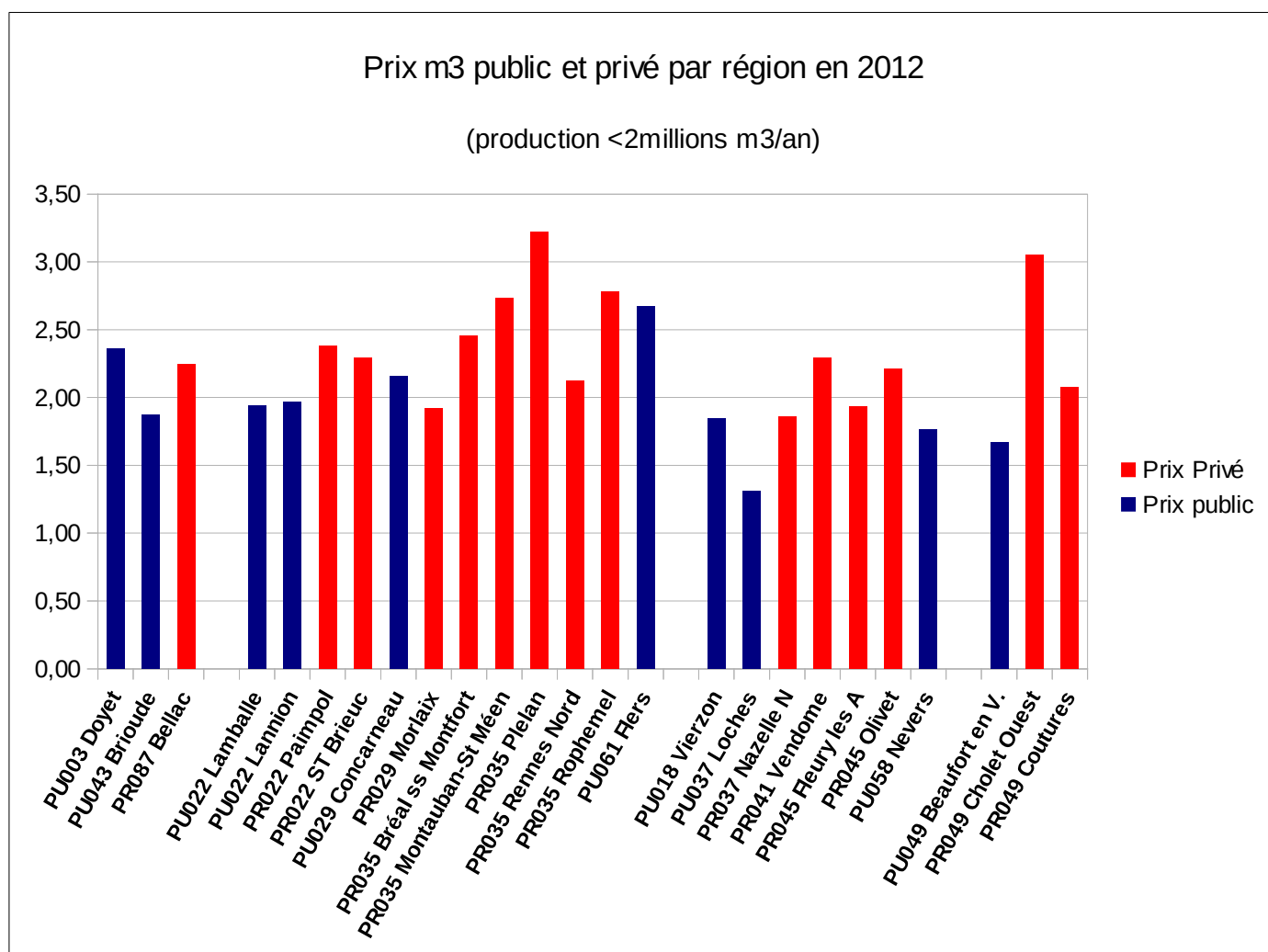
Nous observons plusieurs éléments selon la région :

- en Auvergne, il y a une majorité de services publics mais 4 sur 6 sont aussi chers que le service privé de Vichy,
- En Bretagne, les services privés (tous) ont des prix moyens élevés ;
- En région Centre, l'avantage du prix est aux 2 services publics de Tours et St Cyr et aux 2 services privés de Châteauroux et Orléans ;
- En Pays de Loire et Poitou, le public est moins cher.

Nous observons que les services privatisés ont des prix plus élevés, à l'exception des Villes de Chateauroux et d'Orléans

7.5.2. Le prix de l'eau des 25 services « moyens ».

Ces services produisent entre 500000M3 et 2 millions/an.



En région Centre, nous observons un prix de l'eau faible pour le service public de Loches (1,31€). Le prix des services privés varie de 1,85€ (Nazelle N) à 2,40 (Vendôme). En Bretagne, le prix de l'eau est plutôt élevé, ainsi qu'à Cholet Ouest.

En conclusion de cette partie, un avantage au service public de l'eau potable apparaît mais plusieurs services publics et privés offraient en 2012 un prix proche de 2€ dans les services moyens et un prix proche de 1,50€ dans les services importants.

7.6. Conclusion

A partir des statistiques produites par les services, nous avons analysé de plus près la gestion de Joué-lès-Tours, service confié à VEOLIA et de St CYR sur Loire, service public dans le syndicat des 3S qui dessert aussi Tours-Nord.

St Cyr est un syndicat intercommunal qui offre de l'eau à un faible prix (1,47€) et qui assure un nombre de contrôles « qualité » raisonnable.

Joué-lès-Tours vend son eau plus cher (2,05€, ce qui fait presque 50 % de plus que S Cyr), fait peu de contrôles qualité (le dernier de la classe!) et renouvelle peu son réseau.

Si l'on observe les données sous l'angle Gestion publique/Gestion privée, l'avantage va indéniablement au Public, mais avec des observations contrastées : les services privés de Orléans et Chateauroux ont un prix faible alors que les services publics de l'Allier ont un prix élevé.

Les prix en moyenne les plus élevés sont en Bretagne, région qui souffre d'une forte pollution des eaux.

7.7. Annexes partie7 :

CourDesComptes2013 rapport-cc-ONEMA.pdf
ONEMA Circulaire du 27 octobre 2014-Observatoire_38892.pdf
Municipalisation Monde-heretostay-fr.pdf
Villes de France ayant municipalisé l'eau.pdf
Rennes Eau 2015 ce qui change.pdf
Liste des indicateurs ONEMA.pdf
Données sur les 64 services.pdf

Les annexes sont disponibles sur le site internet www.eau-jouelestours-touraine.fr